

Le Grand Est adopte sa feuille de route énergétique pour la prochaine décennie

Produire davantage d'énergie décarbonée, renforcer la souveraineté énergétique de la France, accompagner la réindustrialisation et réduire la dépendance aux énergies fossiles : tels sont les objectifs de la trajectoire énergétique adoptée mardi 7 juillet à Metz par le Comité régional de l'énergie¹. Élaborée conjointement par l'État et la Région Grand Est, cette proposition de Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) constitue une étape majeure dans la territorialisation de la politique énergétique nationale.

*« Cette proposition est le fruit de plusieurs mois de travail et de concertation avec l'Etat, les collectivités, les acteurs économiques, les filières énergétiques, le monde agricole et la société civile. Elle marque une étape importante car, pour la première fois, les objectifs nationaux de développement des énergies renouvelables sont déclinés à l'échelle régionale afin de tenir compte des réalités, des ressources et des ambitions propres à chaque territoire. », s'est exprimé **Franck Leroy, Président de la Région Grand Est.***

L'Etat, représenté par **Samuel Bouju**, secrétaire général pour les affaires régionales et européennes, a souligné l'importance pour les habitants du Grand Est de « ce travail de territorialisation de la programmation pluriannuelle de l'énergie, car il s'inscrit dans une trajectoire bas carbone ambitieuse et représente une opportunité de développement pour nos territoires. Développer la production des différentes sources d'énergies renouvelables en Grand Est est une complémentarité indispensable à la production d'énergie nucléaire qui est l'autre pilier de notre souveraineté et de la décarbonation de nos activités. Les cibles fixées pour chaque source d'énergie sont réalistes et permettent de concilier leur développement avec les enjeux de protection environnementale, paysagère et de biodiversité, d'acceptation de nouveaux projets par les populations et de faisabilité technique pour le raccordement au réseau électrique. »

Une feuille de route construite à partir des atouts du Grand Est

Région de production, terre d'industrie et d'innovation énergétique, le Grand Est dispose d'atouts majeurs pour contribuer à la transformation du modèle énergétique français.

La trajectoire adoptée aujourd'hui fixe un cap pour le développement des grandes filières renouvelables : éolien terrestre, solaire photovoltaïque, biométhane, géothermie, hydroélectricité, réseaux de chaleur et énergies renouvelables thermiques.

Elle vise à mobiliser pleinement le potentiel régional afin de répondre à un double impératif : garantir l'approvisionnement énergétique du pays tout en accélérant la décarbonation de l'économie.

Cette ambition s'inscrit également dans une logique de développement économique, de création d'emplois et d'attractivité des territoires.

¹ Le comité régional de l'énergie est une instance co-présidée par l'Etat et la Région et créée par la loi Climat et Résilience. Elle réunit collectivités, acteurs économiques, énergéticiens, associations et experts.

Contacts presse :

Région Grand Est : Isabelle Diller, tel. 06 19 49 28 89, presse@grandest.fr

Service de la Communication Interministérielle régionale : tél : 03 88 21 67 68, helene.reichhart@grand-est.gouv.fr

Une démarche partenariale forte entre l'État et la Région

Ce travail partenarial a été conduit conjointement par l'État et la Région Grand Est, dans le cadre de la démarche [Grand Est région verte](#).

Tout au long de l'année 2025 et du premier semestre 2026, les membres du Comité régional de l'énergie ont été associés à l'élaboration de cette trajectoire afin de construire une vision partagée des besoins, des potentiels et des conditions de réussite de la transition énergétique dans le Grand Est.

Une contribution majeure à la stratégie énergétique française

La proposition adoptée par le Comité régional de l'énergie sera transmise au Gouvernement dans le cadre de la finalisation de la Programmation pluriannuelle de l'énergie.

Elle contribuera à la définition des objectifs régionalisés qui guideront le développement des énergies renouvelables dans le Grand Est au cours de la prochaine décennie.

Au-delà des enjeux énergétiques, cette feuille de route porte une ambition plus large : **faire du Grand Est un territoire moteur de la transition écologique, de la souveraineté énergétique et de la compétitivité française.**

Contacts presse :

Région Grand Est : Isabelle Diller, tel. 06 19 49 28 89, presse@grandest.fr

Service de la Communication Interministérielle régionale : tél : 03 88 21 67 68, helene.reichhart@grand-est.gouv.fr